Accusée de plaisanteries homophobes et racistes, de harcèlement : condamnation à 6 mois de prison et 2 ans d'inégibilité avec sursis de l'ex-députée LREM Laetitia Avia qui voulait censurer le net (MàJ)

05/07/2023 à 17h48



05/07/2023

L'ex-députée et porte-parole de La République en marche (LRM), Laetitia Avia, a été condamnée, mercredi 5 juillet, à six mois de prison et deux ans d'inéligibilité pour harcèlement moral, selon une information de *Mediapart*, pour laquelle *Le Monde* a obtenu confirmation.

(…)

Le Monde

02/06/2023

Laetitia Avia a beau contester, l'accusation persiste et signe. Ce jeudi, elle a requis un an de prison avec sursis, 10.000 euros d'amende et 5 ans d'inéligibilité à l'encontre de l'ancienne députée LREM, jugée pour harcèlement moral sur sept de ses ex-assistants parlementaires entre 2017 et 2020. Le procès de l'ancienne députée de Paris et pilier de la majorité, qui conteste vigoureusement tout harcèlement, a débuté les 9 et 10 mai avant d'être interrompu à cause du planning chargé de la 31e chambre correctionnelle du tribunal de Paris.

Dans son réquisitoire, la procureure a estimé que l'élue avait bien « dénigré » et « humilié » ses collaborateurs, notamment par des « quolibets » et des remarques visant l'orientation sexuelle ou les origines, qu'elle avait en outre instauré un « climat de peur » et exigé des « heures de travail abusives » ainsi que des tâches indues liées à sa vie personnelle. La représentante du ministère public a souligné « l'excès » et la « répétition » qui ressortent des témoignages des sept anciens collaborateurs, dont deux n'ont pas voulu se porter partie civile. « Ils dénoncent les mêmes mots, les mêmes faits », a souligné la magistrate.

20minutes.fr

08/05/2023

Accusée de harcèlement moral à l'encontre de six ex-collaborateurs, elle est attendue ce mardi et ce mercredi devant le tribunal correctionnel de Paris.

«On a voté l'amendement des PD», se serait-elle félicitée dans un message interne après l'adoption d'une mesure protectrice

pour les réfugiés LGBT. *«Ça sent le Chinois»* ou *«tu es un faux Chinois, tu ne maîtrises pas le Mac»*, aurait-elle également écrit, visant un collaborateur d'origine asiatique trop peu doué selon elle en informatique. Tel autre aurait été traité publiquement de *«poubelle de table»*.

Par ailleurs, M^{me} Avia aurait eu l'habitude de confier à ses assistants, corvéables à merci quelle que soit l'heure, des missions relevant de sa vie privée: prendre rendez-vous chez un notaire, réserver une place pour son époux à Roland-Garros, acheter des produits médicaux relevant de prescriptions intimes à la pharmacie ou encore, pendant l'été, se faire rafraîchir les jambes à l'aide d'un brumisateur.

Le Figaro